

du 24 Kislev  
au 2 Tevet 5781

du jeudi 10 décembre (après la tombée de la nuit)  
au vendredi 18 décembre 2020 (avant la tombée de la nuit)

# HANUKKA 5781





# HANOUCA

## BREF RAPPEL HISTORIQUE

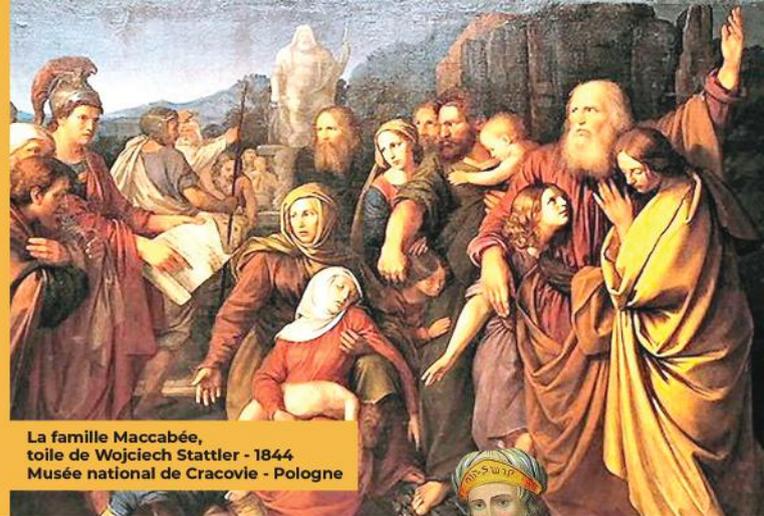
**La fête de H'anouca a été instituée par nos Sages (z.a.l), suite à l'occupation de Jérusalem par les armées grecques d'Antiochus IV, et la révolte des Maccabim.**

Les faits : En -336, le fils de Philippe de Macédoine, Alexandre dit le Grand devient roi de Grèce. Aristote son précepteur, lui donne une solide formation en rhétorique et en littérature, et stimule sa curiosité en sciences, en médecine et en philosophie. Agé d'à peine 20 ans, il unifie son pays avant d'entreprendre la conquête de tout le bassin méditerranéen. C'est ainsi qu'il soumet la Perse, la Grèce, l'Égypte et la Judée à son pouvoir. La tradition rapporte qu'au moment où Alexandre se dirigeait vers le Temple, le Grand Prêtre s'avança avec ses somptueux habits de service. Alexandre se prosterna humblement devant ce saint homme. Quand ses généraux lui demandèrent le sens de cette curieuse conduite, Alexandre répondit : « Lorsque j'étais en Macédoine et que je rêvais de conquérir les pays d'Orient, je vis en songe un ange semblable à ce Grand Prêtre qui me prédit que j'atteindrai mon but. Maintenant que je le vois en réalité, je m'incline devant le D. qui a parlé par sa bouche. » La Judée est soumise à l'autorité grecque, mais le Temple (beth hamikdash) est épargné. A la mort d'Alexandre son empire est divisé entre ses généraux. Séleucus reçoit la Syrie et la Mésopotamie. L'un de ses descendants, Antiochus III, roi de Syrie finit par dominer la Judée. Bienveillant à l'égard des juifs, il développe leur économie et les soutient sur le plan religieux.

Inévitablement cet essor économique engendre un déséquilibre entre les riches et les pauvres. Les nantis, plus proches du pouvoir, abandonnent les pratiques religieuses pour prendre la culture grecque comme modèle (on les nomme les **hellénistes**). A la mort d'Antiochus III, son fils **Antiochus IV**, qui veut se faire appeler Epiphane : « Envoyé des dieux » lui succède sur le trône de Syrie. Ambitieux, il rêve de devenir un second Alexandre le Grand. Comprenant très vite que la résistance juive est un obstacle à ses ambitions, il aide les juifs hellénisés, en renvoyant de ses fonctions le grand prêtre Onias, fidèle à la Torah, au profit de son frère Jason plus libéral.



Prise de Jérusalem par le roi Antiochus,  
La Guerre des Juifs de F. Josephé,  
trad. par G. Coquillart, 1480-85.



La famille Maccabée,  
toile de Wojciech Stattler - 1844  
Musée national de Cracovie - Pologne

Jason qui apprécie le mode de vie grec développe la construction de gymnases et de théâtres à Jérusalem. Chaque jour plus nombreux sont ceux qui abandonnent leurs liens avec la Torah. Mais, peu énergique aux yeux d'Antiochus IV, Jason est renvoyé de ses fonctions et remplacé par Ménélas, qui n'est même pas Cohen. Cette suite d'événements douteux, crée de nombreux troubles dans Jérusalem. Ainsi commence l'affrontement des hommes pieux contre les hellénistes. Antiochus « Epiphane », surnommé par les juifs « Epimane » le Fou (le Maniaque), mécontent du désordre qui règne en Judée, décide de frapper un grand coup : il massacre une partie de la population, s'empare du Temple et interdit les célébrations de la **Brit Mila** (Alliance de la Circoncision) du **Roch Hodech** (Nouveau Mois), et du **Chabbat**. Les prêtres (cohanim) fidèles à la Torah décident de riposter avec les armes, c'est le début de la révolte des Hasmonéens, dirigée par Juda, le fils du **Grand Prêtre Matathiahou**. Pratiquant une guérilla intensive, allant jusqu'au martyre pour la sanctification du nom d'Hachem, les troupes de Juda remportent victoire sur victoire. Après le combat d'Emmaüs, la voie de Jérusalem est libre. La ville est libérée, et le temple de Jérusalem est **de nouveau inauguré, le 25 du mois de Kislev**. Les Hasmonéens décident d'allumer la **Ménorah** (Chandelier à sept branches) avec l'huile d'olive consacrée. Une seule fiole porte encore le sceau du grand prêtre prouve qu'elle n'a pas été souillée par les Grecs. L'huile de la fiole ne peut brûler qu'un jour, un miracle se produit : la Ménorah reste allumée 8 jours (soit les 7 jours de purification et le jour de préparation de la nouvelle huile kasher).



# CALENDRIER DE L'ALLUMAGE DES LUMIÈRES DE HANOUKA 5781

Tous les soirs, nous allumerons la H'anoukia à la tombée de la nuit. Les flammes doivent brûler au minimum une demi heure après la tombée de la nuit, sauf vendredi soir, 1h30 d'allumage minimum. Ces horaires ne sont valables que pour Paris et sa région.

**1<sup>er</sup> soir**  
**Jeudi 10 décembre**  
**à partir de 17h39**  
*(Bénédictions 1,2 et 3)*

**3<sup>ème</sup> soir**  
**Samedi 12 décembre**  
**à partir de la sortie de Chabath soit 17h48**  
*(Bénédictions 1 et 2)*

**6<sup>ème</sup> soir**  
**Mardi 15 décembre**  
**à partir de 17h39**  
*(Bénédictions 1 et 2)*

**2<sup>ème</sup> soir**  
**Vendredi 11 décembre**  
**à partir de 16h02**  
*(Bénédictions 1 et 2)*

**4<sup>ème</sup> soir**  
**Dimanche 13 décembre**  
**à partir de 17h39**  
*(Bénédictions 1 et 2)*

**7<sup>ème</sup> soir**  
**Mercredi 16 décembre**  
**à partir de 17h40**  
*(Bénédictions 1 et 2)*

**Attention !**

Le vendredi 11 décembre 2<sup>ème</sup> soir, nous devons allumer la hanoukia avant les bougies de Chabath. Il faudra que les bougies ou l'huile soient en quantité suffisante pour brûler ½ heure après la tombée de la nuit. L'allumage des bougies de Chabath devant se faire avant 16h41, on allumera la hanoukia avant.

**5<sup>ème</sup> soir**  
**Lundi 14 décembre**  
**à partir de 17h39**  
*(Bénédictions 1 et 2)*

**8<sup>ème</sup> soir**  
**Jeudi 17 décembre**  
**à partir de 17h40**  
*(Bénédictions 1 et 2)*

**Roch H'odech Tévéth :**

Samedi 28 et Dimanche 29 décembre 2019

Ces jours-là nous mentionnerons « yaalé véyavo » en plus de Al Hanissim dans la amida et lors du birkat hamazon (bénédictions après le repas) Le Samedi on sortira 3 rouleaux de la Thora et nous lirons : 1-Miquets, 2-Roch Hodech, 3-Hanouka Le Dimanche matin, cha'harit est suivi de Moussaf

\*Havdala suivi de l'allumage des bougies de H'anouca

# LES BÉNÉDICTIONS AVANT L'ALLUMAGE

1

Baroukh ata Ado-naï élo-hénou mélekh  
ha-o'lam acher kiddéchanou bémitsvotav  
vetsivanou lehadlik nère (chèl) h'anouca

*Béni sois-Tu,  
Eternel notre D. Roi du monde,  
qui nous as sanctifiés par  
Ses commandements  
et qui nous a ordonné  
d'allumer la lumière  
de H'anouca.*

2

Baroukh ata Ado-naï élo-hénou  
mélekh ha-o'lam chéassa nissim  
laavoténou bayamime hahème  
bazèmane hazé

*Béni sois-Tu, Eternel notre D.  
Roi du monde, qui a fait des miracles  
pour nos ancêtres à leur époque  
en cette période de l'année.*

3

*(A réciter uniquement lors du  
premier allumage)*

Baroukh ata Ado-naï élo-hénou  
mélekh ha-o'lam chéheh'yanou  
vékiyémanou véhiguianou  
lazèmane hazé.

*Béni sois-Tu, Eternel notre D.  
Roi du monde, qui nous as fait  
subsister et permis d'arriver  
jusqu'à ce moment.*

Hanéroth alalou anou madlikine al hanissim véal hapourkane véal haguévouroth véal hatéchou'oth véal haniflaoth véal hanéh'amoth chéa'ssita laavoténou bayamim hahème bazèmane hazé, al yédé cohanékha hakédochim, vékhol chémonath yémé H'anouca hanéroth halalou kodeche hèmevé-eïn lanou réchouth léhichtamèche bahème, élla lir'otam bilvad kédé léhodoth lichmékha al nissékha véal yéchouotékha véal nifléotékha.

Ces bougies nous les allumons pour les miracles, le salut et les exploits, les délivrances, les prodiges et les consolations que Tu as réalisés pour nos ancêtres à leur époque, en cette période de l'année par l'intermédiaire de tes saints Prêtres. Et pendant les huit jours de H'anouca, ces bougies sont consacrées (au service de D.) et nous n'avons pas le droit de nous en servir, mais nous devons uniquement les regarder, afin de rendre hommage à Ton Nom pour Tes miracles, Tes délivrances et Tes prodiges.

Puis on lira le Psaume 30 : Mizmor chir h'anoucath ha-baïth lé-David, Cantique de l'inauguration du temple, pour David.

# QUELQUES DINIM DE H'ANOUCA

1/ L'heure d'allumage à la maison est la tombée de la nuit, après l'office de Arvit. A la synagogue, l'allumage peut se faire à partir du coucher du soleil, afin de faire de la publicité pour le miracle (pirsoumey nissa).

2/ Motsaé-chabath, à la synagogue, l'allumage de la H'anoukia précède celui de la Havdala (publicité du miracle). A la maison la Havdala précède l'allumage de la H'anoukia (on donne la priorité à ce qui est plus fréquent) – tadir véchéno tadir, tadir kodem.

3/ Nous intercalons Al Hanissim dans la A'mida et dans le Birkath-Ha-mazone (bénédictions après le repas).

4/ Durant la demi-heure de combustion, toute activité domestique s'interrompt.  
Les enfants ont l'habitude de jouer à la toupie.

5/ La H'anoukia sera posée face à la Mézouza. Si l'on habite un rez-de-chaussée, elle peut être placée sur la fenêtre face à la rue, afin de répandre le miracle. A la synagogue, la hanoukia est placée au sud et orientée est-ouest, comme la ménorah dans le Temple

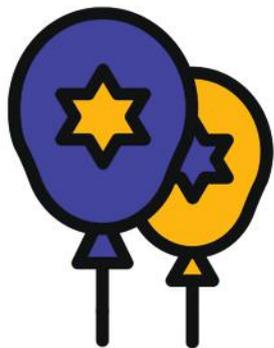
6/ Si l'on utilise des bougies, on les allume avec le chamach (serviteur), si on utilise des godets d'huile, le chamach sera allumé avant de réciter la bénédiction. On place les bougies à droite, mais on allume de gauche à droite (c'est-à-dire toujours la nouvelle bougie en premier).

7/ Durant tous les huit jours, nous lisons le HALLEL complet.

8/ Pendant les huit jours, il n'y a ni supplication, ni oraison funèbre, ni montée au cimetière.

9/ Nous sortons la Torah tous les jours, à la synagogue, pour y lire l'inauguration du Sanctuaire du désert. (Cf. sidour)





# HANOUCA

# 5781



CHANT



Après l'allumage des bougies nous avons l'habitude de chanter :

Ma'oz Tsour yéchaou'atî, lékha naé léchabéah'  
Tikon beth téfilatî, vécham toda nézabéah'  
Lé'eth takhine matbéah',  
mitsar haménabéah'

Az éghmor béchir mizmor, h'anoucath-hamizbéah' (2 fois)

*Rocher refuge de mon salut, à Toi sied la louange. Que soit restaurée ma maison de prière et nous y offrirons un sacrifice de remerciement ! Quand Tu auras mis fin à l'opresseur qui aboie, je conclurai par un psaume, pour l'inauguration de l'Aute.*





LE CONSISTOIRE VOUS SOUHAITE  
UNE JOYEUSE FÊTE DE

HANOUCA  
5781